

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		} Etranger

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

3054 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c: Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 8 avril :*

Zoological Society, Mc. Gill University, MM. Solland, Tissot-Dupont, Hill, Priolet, Laboratoire d'Entomologie de Mani Sana, M. Ferrier, M^{me} Schuurr, M. Garnier.

SECTION MYCOLOGIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Lundi 28 Avril 1930, à 20 heures.

- 1^o M. R. KUHNER. — Un nouveau groupe d'Agarics leucosporés.
- 2^o Présentation de champignons frais.
- 3^o Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 29 Avril, à 20 heures

- 1^o M. THIÉBAUT. — Présentation de plantes nouvelles pour la flore lyonnaise.
- 2^o M. GUINOCHET. — Herborisation dans le Var et les Alpes-Maritimes.
- 3^o Présentation de plantes fraîches.

tardent pas à s'effriter. Il suffit du passage d'un tomberceau pour en émietter les morceaux et les rendre semblables aux éléments détritiques qui composent les sables de la place Rouville.

Pareils dépôt de sables, d'une puissance aussi considérable, se présente également dans certaines localités de la Dombes, notamment à La Chapelle-sur-Saint-Martin-du-Mont. Mais ici, les sables proviennent de la mollasse et, plus probablement, de la mollasse d'eau douce, associée parfois à quelques cailloux striés et à des ossements quaternaires.

Notes orthoptérologiques (suite) ¹

Par M. Albert HUGUES

Dans ma région, la journée du 13 octobre 1929 fut splendide ; vers les 13 heures, je trouvai sur un grand talus herbeux, habitat bien peuplé d'orthoptères, à quelques centaines de mètres de ma demeure, à Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard), une mante femelle et, à 1 m. 50 de celle-ci, un mâle de même espèce.

Je tente de mettre en contact les deux insectes en rapprochant le mâle à 12 centimètres de la femelle, elle tourne la tête, observe son voisin pendant quatre-vingt-dix secondes, puis se précipite sur lui, l'agrippe de ses pattes ravisseuses et le jugule en lui broyant la nuque.

Le mâle n'a pas cherché à fuir, ni à parer l'attaque, il gigote, ses pattes, ses ailes, son abdomen sont agités d'un tremblement convulsif ; l'ogresse le dévore en passant de la nuque au corselet, puis à l'abdomen.

Mes recherches pour découvrir un autre mâle aux alentours restent infructueuses, je dois me contenter d'une femelle, amputée des cisailles de l'une de ses pattes ravisseuses.

Mise à peu de distance de l'ogresse, la nouvelle venue cherche à fuir, je dois la replacer plus près, sa voisine interrompt son repas et se dresse dans la pose de spectre, avec le petit bruit des ailes habituel, ce qui effraye notre capture.

Mises en contact et affrontées, l'amputée refuse la lutte. Je la décapite et la tend à la mante qui se met à la dévorer suivant le rite, cependant que les restes mi-rongés du corps du mâle s'agitent sous la mangeuse.

A chaque morceau de chair arraché, la mante relève la tête et mastique sa bouchée avec entrain.

Un acridien : *Pezottis pedestris* femelle, que j'ai amputé de ses deux grandes pattes, afin d'éviter un bond libérateur, est accepté par la mante, qui sans lâcher la proie précédente en partie dévorée, commence à se repaître du petit orthoptère.

Rien de curieux comme ce repas : un enfant mangeant une banane ne laisse pas mieux glisser le fruit dans sa menotte, que la mante l'acridien dans sa patte à cisailles aiguës.

Vingt minutes plus tard, il ne reste plus une parcelle du *Pezottis pedestris*, tout a été grugé : les petites pattes tremblottantes, triturées par les terribles mandibules, ont été agitées jusqu'à la dernière seconde.

Un nouveau mâle de mante est présenté, la femelle refuse d'engager la lutte, mais s'en saisit et commence à le dévorer, alors que je le lui offre décapité. Comme les ailes de sa nouvelle proie s'agitent, elle l'attaque au flanc s'y taille une brèche et découpe des tranches de venaison.

¹ Voir le numéro 8 du 20 avril 1928 du *Bulletin Bi-Mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*.

Depuis près de deux heures la mante n'a cessé de manger, le poids des victuailles englouties ne doit pas être inférieur à celui du corps de la mangeuse, que j'abandonne sur les victimes pantelantes.

En regagnant ma demeure, je trouve sur le bord du sentier une femelle de mante installée au soleil et qui dévore, suivant l'expression de FABRE : « son gringalet de mâle. » D'où je conclus, que la journée du 13 octobre dut être fertile en drames conjugaux chez les mantiens de ma région.

FABRE, qu'il faut toujours citer, avait parfaitement reconnu les raisons de ces journées néfastes.

« De telles orgies, écrit-il, sont fréquentes, à des degrés divers, tout en souffrant des exceptions. Dans les journées très chaudes, à forte tension électrique, elles sont presque la règle générale. En des temps pareils, les mantes ont leurs nerfs. Sous les cloches à population multiple, les femelles mieux que jamais s'entre-dévorent ; sous les cloches à couples séparés, mieux que jamais les mâles sont traités en vulgaire proie après l'accouplement. »

Ce n'est pas seulement après l'accouplement que la mante femelle se plaît à ingurgiter les mâles de son espèce, mais ils sont traités comme tout autre gibier suivant les jours et les conditions atmosphériques particulières.

Sans vouloir suivre page à page la longue histoire de la mante dans l'œuvre de FABRE, nous nous permettrons, quoique ancien et fervent admirateur du génial écrivain, de ne point adopter entièrement certaines de ses observations.

Page 296, il écrit : « Des ailes s'imposent au mâle, nain fluet qui doit, d'une broussaille à l'autre vagabonder pour la pariade. Il les a bien développées, suffisantes et de reste, pour ses essors, dont la portée atteint à peine quatre ou cinq de nos pas. Il est très sobre ce mesquin. Fort rarement, dans mes volières, je le surprends avec un maigre criquet, une proie de rien, des plus inoffensives. C'est dire qu'il ne connaît pas la pose de fantôme, inutile pour lui, chasseur de peu d'ambition. »

Nous pouvons affirmer que les envois du mâle de la mante atteignent souvent par les journées chaudes d'août, septembre, octobre, 10, 20, 30, 60 mètres et plus, ce qui nous éloigne des « quatre ou cinq de nos pas » que lui accorde FABRE.

Le savant zoologiste, Raymond ROLLINAT, a publié en 1926, dans la *Revue d'Histoire Naturelle appliquée*, une longue étude : « Quelques observations sur la mante religieuse, principalement sur sa nourriture pendant le premier âge » ou parlant de ses chasses, au début de son travail, il écrit : « J'organisai des chasses réglées, auxquelles je pris part. En ligne, nous parcourions lentement le terrain, visitant les broussailles, les herbes, chassant surtout à l'aide de nos yeux, car la mante est le plus souvent immobile et se laisse facilement capturer ; même le mâle fluet, assez difficile à découvrir et qui vole avec beaucoup d'aisance, ne se sauve que très rarement lorsqu'on cherche à s'en emparer sans brusquerie. »

Nous ne pouvons admettre que ce mâle, si bon voilier dans les départements de l'Indre et du Gard, ne soit qu'un empoté dans celui de Vaucluse où l'étudiait FABRE.

Quant à la pose de spectre, un mâle que nous avons conservé très tard en octobre et novembre, nous gratifiait, soit de jour, soit de nuit, à la lampe, du spectacle de son attitude de fantôme, chaque fois que nous ouvriions sa prison, faite d'une mince boîte en carton, percée de petits trous, lui donnant de l'air, mais peu de jour. Nous devons avouer cependant ne pouvoir citer que cette seule observation : *le hasard, pauvre ressource*, ne nous ayant

pas permis de nous renseigner sur ce qui se passe dans les hautes herbes à l'époque favorable.

FABRE, à la page 327, rapporte : « Un naturaliste anglais du xvi^e siècle, le médecin Thomas MOUFET, nous raconte que les enfants égarés dans la campagne s'adressent à la mante pour retrouver leur chemin. L'insecte consulté étendant la patte, indique la direction à suivre et presque jamais il ne se trompe, ajoute l'auteur. »

« Où le crédule érudit a-t-il puisé ce joli conte ? Ce n'est pas en Angleterre, où la mante ne peut vivre ; ce n'est pas en Provence, où ne se trouve nulle part trace de la puérile interrogation. »

En Languedoc, dans mon petit village natal de la région des Garrigues, près de Nîmes, j'ai ouï pour la première fois, il y a cinquante ans, un conte proche parent. A l'enfant égaré ou non, et qui lui le demande, la mante indique le chemin par où doit surgir le loup, et à six ans j'interrogeais dans la campagne les mantes que j'y rencontrais ; ou bien j'invitais l'insecte à faire sa prière en lui récitant la formulette sacramentelle : « *Cabretta, faï ta prièra ou té tuié.* » (Petite chevrette, fais ta prière ou je te tue) :

Comme à cet âge on est sans pitié, malgré des prières successives, au premier refus, la mante était écrasée d'un coup de bâton.

En Provence, en Languedoc, on appelle « *tigno* » l'oothèque de la mante, mais dans la dernière province, on lui donne également le nom de « *bessina dé loup* » (vesse de loup). Preuve certaine des croyances qui relient l'orthoptère au vertébré.

Les engelures et autres « petites misères épidermiques », telles que : la teigne, la gourme des petits enfants, certain état rugueux et douloureux des mains et poignets aux époques froides, portent en languedocien le nom général de « *tigno* », et l'on dit des personnes qui en sont atteintes : « *en dé ruscas dé tigno* » (elles ont des plaques d'écorces de teigne).

L'oothèque de la mante présente bien le vague aspect rugueux des croûtes de certains de ces bobos.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

AVIS. — Nous rappelons que toute annonce ayant un caractère commercial et toute annonce répétée sont taxées 2 francs la ligne pour les membres, 3 francs pour les étrangers.

Nous prions instamment nos collègues d'écrire *très lisiblement* le texte de leurs annonces, et d'éviter de dépasser les cinq lignes qui sont accordées gracieusement à tous les membres.

H. TESTOUT, 107, rue Moncey, Lyon, offre **EPINGLES** à insectes Karlsbad véritable, fabriq. nouv., acier émaillé noir, pointe-extra, tous les numéros, de 00 à 8, **29** francs le mille du même numéro ; **3** francs le cent. Port en plus, offre toujours valable.

A CÉDER : Herbiér d'environ 4.400 espèces. Conditions avantageuses. S'adresser au Secrétaire général.

Le Gérant : O. THÉODORE.